



LE VERSO DE VOS DEVIS

CE QUI SE CACHE DERRIÈRE LES TARIFS DE VOS FREELANCES

Avis aux éditeurs, services de direction, RH
et toute autre personne qui négocie les tarifs des freelances.

CHARGES FIXES

- TEMPS DE PROSPECTION (MISE À JOUR DU BOOK, RENSEIGNEMENTS SUR LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS, SITE INTERNET...)*
- DÉPLACEMENTS (TEMPS ET COÛTS) ET RENDEZ-VOUS PROFESSIONNELS*
- LOGICIELS (ADOBE, ANTIDOTE, MICROSOFT, LIVRE DE POLICES...)*
- BUREAU PARTAGÉ ET ESPACE DE COWORKING*
- INTERNET, EAU, ÉLECTRICITÉ*
- ABONNEMENTS ET ACHAT DE REVUES PROFESSIONNELLES*
- COMPTE EN BANQUE ET COMPTABLE*
- ASSURANCE PROFESSIONNELLE*
- MUTUELLE ET PRÉVOYANCE
- COMPTE ÉPARGNE RETRAITE
- COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES*
- ESPACES DE STOCKAGES PHYSIQUES OU NUMÉRIQUES*
- CONSOMMABLES DE BUREAU (PAPIER, CRAYONS, CARTOUCHE IMPRIMANTE)*
- OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

CHARGES VARIABLES

- TEMPS DE PRISE EN MAIN ET TEMPS PASSÉ SUR LE PROJET
- COTISATIONS URSSAF*
- ÉPARGNE POUR RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL (ORDINATEUR, TÉLÉPHONE, TABLETTE GRAPHIQUE, CHAISE DE BUREAU...)*
- ACHATS DE FOURNITURES ET DE TYPOGRAPHIE*
- ANTICIPATION POUR LES MOIS MAIGRES (TRÉSORERIE DE FONCTIONNEMENT POUR RÉGULER LES REVENUS SUR L'ANNÉE)*
- VACANCES ET JOURS FÉRIÉS

LE SAVIEZ-VOUS?

Selon leur statut, les freelances sont assujettis ou non à la TVA. La TVA n'entrant pas dans leurs revenus, ils calculent leurs tarifs hors taxe.

**Vous le payez à vos salariés, le freelance le paye pour vous.*

Tout cela avec le sourire, mais aussi l'adaptabilité et la disponibilité exigées par vos calendriers éditoriaux.